



BENETEAU

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 8.714.720 €uros

Siège social : Les Embruns – 16 boulevard de la Mer - 85803 Saint Gilles Croix de Vie
RCS La Roche sur Yon 487 080 194

Descriptif du Programme de rachat d'actions propres à autoriser par l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010

En application des dispositions des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, homologués par arrêté du 30 décembre 2005, le présent descriptif a pour objet de détailler les objectifs et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société, soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010.

Le présent descriptif est mis à la disposition du public sur le site internet de la société (www.beneteaugroup.com) ainsi que sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers. Une copie peut être obtenue sans frais par courrier au siège social indiqué ci-dessus.

Nombre de titres et part du capital détenus par la société, répartition par objectifs

Au 31 Mai 2010, la société détenait un total de 5.768.426 actions, représentant 6,62 % du capital social, réparties par objectifs de la façon suivante :

- contrat de liquidité conclu avec un PSI agissant de manière indépendante : 0 actions
- attribution aux salariés ou mandataires sociaux sous forme d'options d'achat d'actions : 434.648 actions
- attribution gratuite aux salariés ou mandataires sociaux : 300.000 actions
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 5.033.778 actions

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs de ce programme sont les suivants, par ordre de priorité décroissant :

- l'animation du marché des actions par un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI (ex.AFEI),
- l'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou de son groupe, sous forme d'options d'achat d'actions et / ou d'actions gratuites, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010 des 2^{ème} et 3^{ème} résolutions,
- la cession d'actions aux salariés de la société ou de son groupe, dans le cadre d'un ou plusieurs plans d'épargne entreprise créés dans les sociétés du groupe, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010 de la 4^{ème} résolution,
- la conservation et remise des actions en paiement ou en échange, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe dans le cadre de la réglementation boursière,
- l'annulation d'actions en vue d'optimiser le résultat par action et d'optimiser la rentabilité des fonds propres, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010 de la 5^{ème} résolution.

Les actions affectées à des objectifs non réalisés ou liés à un changement de stratégie au cours du programme de rachat, sont susceptibles d'être cédées dans le cadre d'un mandat de cession conclu avec un PSI agissant de manière indépendante, ou d'être réaffectées à l'annulation dans le cadre des textes réglementaires.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la société se propose d'acquérir, prix maximal d'achat

Ce programme portera, comme le précédent, sur un maximum de 10 % du capital social.

Les titres sont des actions BENETEAU, ordinaires et toutes de même catégorie, cotées au compartiment B d'Eurolist sur Euronext Paris (code ISIN FR000003516).

Sur la base du nombre total d'actions composant le capital social à ce jour, soit 87.147.200 actions, le nombre maximum d'actions qui pourraient être détenues par la société en application de ce programme serait donc de 8.714.720 actions.

Compte tenu des 5.768.426 actions déjà détenues, la société s'engage à ne pas acquérir plus de 2.946.294 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 22 €.

Sur cette base, l'investissement maximal théorique est donc de 65 M€.

Durée du programme de rachat

Ce programme aura une durée de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 9 Juillet 2010, soit jusqu'au 9 Janvier 2012.

Opérations effectuées par voie d'acquisition, de cession ou de transfert dans le cadre du précédent programme jusqu'à la date de publication du présent descriptif

Détail dans tableau de déclaration synthétique joint.

TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres
du 22 Décembre 2008 au 31 Mai 2010

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 6,62 %
 Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 0
 Nombre de titres détenus en portefeuille : 5.768.426 actions
 Valeur comptable du portefeuille : 58.067.409 €
 Valeur de marché du portefeuille : 66.048.478 € (valorisé à 11,45 € : cours du 31/05/2010)

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes et Transferts	Positions couvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de Titres	210.665	893.165 et 32.664	Options d'achat achetées – Achats à terme	Options d'achat vendues - Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			-	-
Cours moyen de la transaction	11,262 €	11,566 €		
Prix d'exercice moyen		6,262 €	-	-
Montants	2.372.545 €	10.330.727 € et 204.548 €		